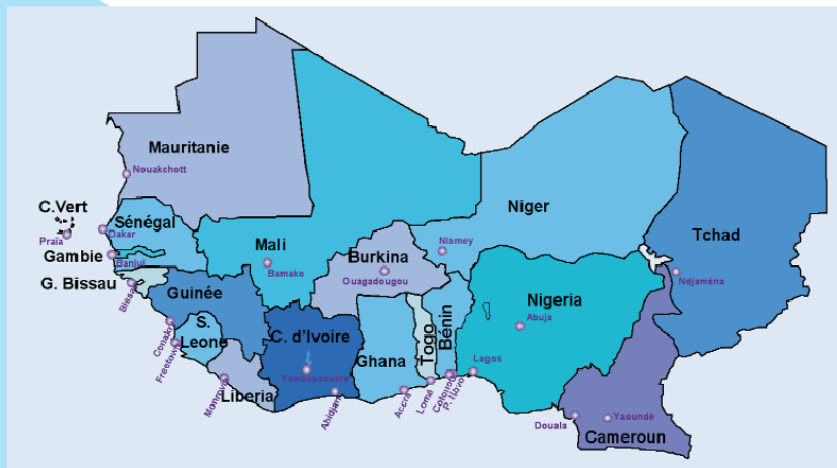


DISCOURS D'INTRODUCTION

La sécurité humaine en Afrique de l'Ouest : défis, synergies et actions pour un agenda régional

Normand Lauzon

Directeur, Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest



Mars 2006/Or. fr.

**Atelier de travail
Lomé (Togo)
28-30 mars 2006**

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE
Le Seine Saint-Germain, 4 Boulevard des Isles
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX (France)
Adresse postale :
2, rue André-Pascal
75775 Paris Cedex 16
Tél: +33 (0) 1 45 24 89 87
Fax: +33 (0) 1 45 24 90 31
www.oecd.org/sah

Au nom du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, je voudrais remercier le Togo pour son accueil et souhaiter également la bienvenue à vous tous qui participez à cet atelier sur la sécurité humaine : représentants de la communauté internationale, des organisations internationales, particulièrement l'UNREC, le PNUD, l'OCHA, l'UNOWA, l'UNESCO, des organisations régionales, notamment la CEDEAO et le ROPPA, des gouvernements ouest-africains, des organisations et réseaux travaillant sur le secteur de la sécurité tel que le WANSED, de la société civile, du monde associatif, enfin vous tous, acteurs du développement.

Le Président du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, M. Charles Goerens et mon collègue, M. Massaër Diallo, vous exposeront ce matin les objectifs de cet atelier et les résultats attendus.

Pour ma part, je voudrais aborder le concept même de la sécurité humaine en faisant un bref rappel de l'évolution de ce concept depuis les années 1990.

- Depuis la fin de la Guerre froide, le débat sur la sécurité humaine fait partie intégrante de l'agenda du développement international. Dans les années 1990, un grand nombre des questions liées à la sécurité humaine ont été intégrées au travail mené par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et le Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD).
- La sécurité humaine n'est plus seulement une préoccupation des acteurs de la défense et de l'humanitaire. Elle devient un enjeu important dans la lutte contre la pauvreté et au cœur des préoccupations de la société civile.
- Lors du Sommet du Millénaire de l'ONU en septembre 2000, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan a souligné la nécessité d'une approche de la sécurité davantage centrée sur l'individu. La sécurité ne doit pas être abordée seulement en termes de défense du territoire mais également en termes de protection des personnes. Le Rapport du Millénaire 2000 appelle d'ailleurs la communauté internationale à agir pour atteindre la « Liberté de vivre à l'abri de la nécessité » (l'agenda du Développement) et la « Liberté de vivre à l'abri de la peur » (l'agenda de la Sécurité). Condition préalable d'une paix durable, la sécurité est considérée comme fondamentale pour la réalisation des Objectifs de développement du Millénaire et pour le développement des capacités humaines dans leur potentiel.
- Le concept de sécurité humaine couvre une réalité multidimensionnelle. Ainsi parle-t-on de sécurité économique, de sécurité alimentaire, de sécurité sanitaire, de sécurité environnementale, de sécurité personnelle, de sécurité communautaire et de sécurité politique depuis le niveau local jusqu'au niveau global. Et nous aurons l'occasion de revenir sur ces différents aspects au cours des trois prochains jours.
- Une des raisons pour lesquelles nous nous retrouvons ici, c'est pour permettre aux acteurs de la région d'identifier les éléments spécifiques à la sécurité humaine dans cette région en reconnaissant qu'en la matière, il ne doit y avoir ni « prêt-à-porter », ni « prêt-à-penser » universel qui ne tiendrait pas compte des réalités locales, nationales et régionales.
- Il conviendra donc d'avoir une approche pragmatique dans nos échanges qui fasse la part des choses entre ce qui est à atteindre à moyen et long terme et ce qui peut être réalisé dans l'immédiat. En effet, la sécurité humaine dans tous ses aspects est un défi que l'on doit constamment relever avec des actions concrètes à tous les niveaux tout en sachant que celle-ci fait appel à des dynamiques de transformation dans le cadre d'une démarche stratégique de longue haleine.

- En Afrique, et notamment en Afrique de l'Ouest, les défis de la sécurité humaine sont à la fois nombreux et spécifiques. Nous aurons certes l'occasion au cours de ces trois prochains jours de faire état des initiatives en cours en matière de sécurité humaine. A titre d'exemple, je mentionnerai des initiatives régionales comme le NEPAD et celles de la CEDEAO notamment au niveau de la promotion du Protocole additionnel, qui visent à traduire le concept de sécurité humaine en réalités concrètes au bénéfice du plus grand nombre, notamment au niveau de la lutte contre l'extrême pauvreté, de la gestion des conflits et des sorties de crise, de l'éradication des grandes pandémies, autant de thèmes abordés dans le cadre des Objectifs du Millénaire.
- Au cours des dernières décennies, le continent africain et l'Afrique de l'Ouest en particulier ont développé leurs propres cadres de sécurité à travers l'OUA, puis l'UA, la CEDEAO et l'UEMOA. Les progrès réalisés dans l'application du Mécanisme de prévention, de gestion et de réglementation des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité de la CEDEAO représentent des avancées positives vers l'établissement d'un cadre de sécurité africain.
- Le concept de la sécurité humaine a permis une évolution importante au niveau des perceptions et des moyens à mettre à œuvre en ajoutant à la question de la sécurité de l'Etat jusqu'alors considérée comme centrale, celle des personnes. Il ne s'agit pas d'exclure une forme de sécurité au bénéfice de l'autre mais de bien saisir leur complémentarité. La sécurité humaine n'est pas un effet de mode, qu'on l'appelle ainsi ou qu'on la renomme différemment dans le cadre d'un nouveau paradigme dans cinq ou dix ans comme on a l'habitude de le faire. Il s'agit d'un « bien public » d'une importance capitale tant pour la stabilité des Etats que pour le mieux être des individus et des communautés.
- Les avancées dans ce domaine nécessiteront des concertations, des consultations, des négociations et continueront à donner lieu à des conflits d'intérêt et des désaccords. Mais cela ne doit pas empêcher d'aller de l'avant et, dans le cas qui nous intéresse, de parvenir à dégager un cadre d'actions qui tienne compte des réalités de l'Afrique de l'Ouest. C'est-à-dire à la fois de ses réalisations à ce jour, de ses problèmes actuels et de ses potentialités. D'autres que moi souligneront certainement au cours de cette rencontre le rôle vital dans ce domaine des partis politiques, de la société civile, des médias, des femmes et des jeunes de la région.
- Dans le même ordre d'idée, il conviendra d'identifier quels sont les impacts positifs et négatifs de la mondialisation sur la sécurité humaine dans la région.

Pourquoi le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest s'intéresse-t-il à la question de la sécurité humaine en Afrique de l'Ouest ?

Je voudrais mentionner ici rapidement quatre facteurs qui peuvent expliquer cet intérêt :

1. Notre démarche résolument régionale et notre partenariat stratégique avec la CEDEAO, elle-même engagée dans ces questions fondamentales, nous conduisent à appréhender les questions de sécurité humaine au niveau de la région dans son ensemble.
2. Parallèlement, et ce n'est pas contradictoire, l'importance que nous accordons à la complémentarité entre les différents niveaux. En effet, nous sommes convaincus que le régional ne peut se construire que s'il prend en compte le local et le national. De même, on peut appréhender la sécurité humaine comme un assemblage de plusieurs niveaux complémentaires qui commence par le simple niveau de la cellule familiale et qui évolue comme une onde de choc, aux niveaux local, national, régional et international.

3. Notre approche réseau qui nous permet de mettre en dialogue nos différents partenaires, acteurs du développement de l'Afrique de l'Ouest mais aussi de décloisonner les débats.
4. Notre intérêt continu dans toutes les questions relatives aux perspectives de développement à moyen et long terme de la région, y compris les questions de sécurité alimentaire, de l'avenir des jeunes, du rôle des acteurs locaux, notamment les femmes dans les sorties de crise, et de l'utilisation des ressources permettant d'assurer un mieux être à une population en rapide expansion. Car n'oublions pas que le continent africain est encore un continent de peuplement. Ainsi dans les 18 pays que nous couvrons du Cap Vert au Cameroun en passant par le Tchad, il est prévu que la population augmentera de plus de 100 millions d'habitants d'ici à 2025 et que 55% de la population aura moins de 20 ans. Une donnée qui vient ajouter aux défis de la sécurité humaine dans la région et dont on doit tenir compte.

Enfin, je pense que vous aborderez certainement les questions suivantes dans vos échanges :

- Quelle interaction existe-t-il entre sécurité humaine et démocratie ?
- Comment assurer la sécurité des individus sans entraver leur liberté d'agir ?
- Quel rôle pour la société civile par rapport au défi de la sécurité humaine auxquels sont confrontés les Etats ?
- Au niveau régional, comment les politiques et cadres régionaux de développement élaborés par les organisations régionales peuvent-ils répondre plus efficacement aux enjeux de la sécurité humaine ?
- Comment renforcer l'attention accordée aux questions de sécurité humaine dans le processus d'élaboration des politiques et stratégies nationales ?
- Quels devraient être le rôle et la responsabilité des médias par rapport à la sécurité humaine ?

Nous espérons que cet atelier sera suivi par un renforcement des réseaux d'échanges existants dans la région et par des prises de décisions qui iront dans la direction d'une meilleure sécurité humaine pour tous.

Je vous remercie.